



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux contribuables de la municipalité de Chertsey, par la soussignée, directrice générale adjointe et du Service du greffe, de ce qui suit :

- QUE lors d'une séance du conseil de la municipalité de Chertsey tenue le 21 juin 2021, ledit conseil a adopté le règlement 608-2021 sur la gestion contractuelle de la municipalité de Chertsey;
- QUE lors d'une séance du conseil de la municipalité de Chertsey tenue le 17 mai 2021, ledit conseil a adopté, par sa résolution 2021-196, un projet de règlement sur la gestion contractuelle, lequel projet fut précédé d'un avis de motion;
- QUE les intéressés peuvent consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité et sur le site Internet au www.chertsey.ca;
- QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À CHERTSEY ce 29^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2021.

Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service du greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe et Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 29^e jour du mois de juin 2021 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^e jour du mois de juin 2021.

Monique Picard
Directrice générale adjointe et Service du greffe